

## FICHE TECHNIQUE

# DEGRIPPANT GIVRANT

### DEGRIPPANT LUBRIFIANT A EFFET CAPILLAIRE GIVRANT USAGE PROFESSIONNEL

**DEGRIPPANT GIVRANT** est une préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée de fonctions lubrifiantes, d'agents d'application.

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 740 G/L +/- 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Couleur	: AMBREE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE SOLVANT.
Point éclair	: < 0°C AFNOR COUPE FERMEE
Inflammabilité	: POINT ECLAIR INFERIEUR A 21°C
Gaz propulseur	: HYDROCARBONE.



#### PROPRIETES PRINCIPALES

**DEGRIPPANT GIVRANT** est non miscible à l'eau ; ne contient pas de silicones ; **Neutre, polyvalent : n'attaque pas les métaux** et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, matières plastiques.

**DEGRIPPANT GIVRANT** pénètre par un **effet de capillarité très élevé rapidement** les dépôts oxydés, les calamines et autres résidus présents sur filetages et écrous.

**DEGRIPPANT GIVRANT** a un **effet "givrant"** :

- Abaisse la température à l'endroit d'application (Givre à -40°C)
- Provoque dans les dépôts oxydés des micro-fissures et permet ainsi l'accès aux agents lubrifiants qui favorisent le déblocage



**DEGRIPPANT GIVRANT** **ne se résinifie pas, ne colle pas** ; laisse sur les surfaces traitées un film protecteur lubrifiant favorisant les opérations de démontage, remontage.

**DEGRIPPANT GIVRANT** solutionne rapidement les problèmes de **grippages** pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, trous borgnes, serrures, glissières, mandrins, charnières... est utilisé pour toutes opérations de **dérippage**, lubrification de filetage de toutes sortes, câbles, charnières, goupilles, verrous, clapets d'échappement, articulations, sertisseuses, étiqueteuses... par les services de maintenance plomberies, horlogeries, industries, milieux agricoles, milieux maritimes

#### MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Selon les endroits, **pulvériser directement** sur les surfaces à dégripper
  - Pulvérisation localisée → utiliser le tube prolongateur
  - Pulvérisation large → retirer le tube prolongateur
- Laisser pénétrer dans les parties bloquées
- **Renouveler si nécessaire** l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage



## RECOMMANDATIONS



*H222 Aérosol extrêmement inflammable.*

*H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.*

*H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

*H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

*EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*

*P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.*

*Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas laisser à la portée des enfants.*

***Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles aux dégraissants dégraissant, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.***

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

### **Assurance qualité ISO 9001**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.